



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DE MÉDECINE

UDREM / CMU - rue Michel-Servet 1 | CH-1211 Genève 4
Tél. 022 702 51 23 | Fax 022 372 70 02

Curriculum clinique
Comité du curriculum clinique

Genève, le 03 février 2006

Ligne directe: +41 22 379 59 43
Fax: +41 22 379 51 22
E-mail: nathalie.carrieu@medecine.unige.ch

05-06/comité/pv114/car/AP

A. Andreoli, E. Antonelli, F. Assal, Ch.-R. Bader, J.-F. Balavoine, L. Berheim, L. Borradori, B. Brinkley, L. Buhler, J.-L. Carpentier, F. Clergue, Ph. Cottet, Fl. Demaurex, J. Desmeules, G. Donati, Ph. Dussoix, J.-F. Egger, S. Fernandez, A. Galetto, J.-M. Gaspoz, M. Gerbase, A. Gervaix, P. Giannakopoulos, O. Giroud, G. Gold, T. Harding, Ph. Huber, J.-P. Humair, O. Irion, M. Izycka, P. Jallon, M. Kos, B. Leuthold, P. Loubeyre, M. Louis-Courvoisier, M. Louis-Simonet, J. Maillard, A. Mauron, Ch. Meier, G. Mentha, F. Muller, M. Nendaz, A. Perrier, R. Peter, J. Philippe, V. Piguet, M. Richter, B. Roche, L. Rubbia-Brandt, A. Safran, P. Schaefer, H. Stalder, B. Vermeulen, C. Villos, N. Vu.

Reçoivent le PV pour information :

Ph. Chastonay, A. Guillaume, J. Jacquet, R. La Harpe, C. Layat, M. Pernod, Ph. De Moerloose, J.-H. Saurat, F. Geoffroy, C. Pereira, M. Boulvain

Comité du curriculum clinique

Procès-verbal de la séance du 17 février 2006, 12h30

Présents : F. Assal, B. Brinkley, G. Donati, J.-F. Egger, A. Galetto, F. Geoffroy, M. Gerbase, Ph. Huguelet, J.-P. Humair, O. Irion, M. Izycka, J. Jacquet, P. Loubeyre, M. Louis-Simonet, J. Maillard, G. Mentha, M. Nendaz, M. Pernod, A. Perrier, N. Vu.

REMARQUE SUR LE PV DE LA SÉANCE DU COMITÉ DU 27 JANVIER 2006 :

Le pv est accepté sans modification.

Le Pr Irion souhaite revenir sur le point « Informations diverses » concernant le fait que certains étudiants aient été encouragés, dans l'AMC de Gynécologie Obstétrique à pratiquer des touchers vaginaux chez des patientes sous narcose sans que le consentement de celles-ci ait été sollicité auparavant.

Le Pr Irion informe le Comité que ni lui, ni le Dr Schaefer n'étaient au courant de la pratique de ces gestes, ils s'engagent à identifier le problème et de le résoudre dans les plus brefs délais.

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DE PHARMACOLOGIE : PRÉSENTATION

(Dr J. Desmeules)

J. Desmeules rappelle les conclusions du rapport intermédiaire du groupe de travail sur l'enseignement de la pharmacologie clinique et redéfinit les objectifs du groupe de coordination permanent soit :

- o Faire l'inventaire détaillé du contenu des cours
- o Examiner la cohérence longitudinale de l'enseignement de pharmacologie de la 1^{ère} à la 5^{ème} année
- o Vérifier la continuité des enseignements de pharmacologie fondamentale, clinique et thérapeutique.
- o Examiner la cohérence entre les exigences fédérales et ce qui est réellement enseigné.
- o Etablir des critères explicites de choix des molécules qui feront l'objet d'un enseignement approfondi.

Le fichier de la présentation du Dr J. Desmeules est joint au procès-verbal

Propositions concrètes :

Pharmacologie préclinique :

- o Augmenter la proportion de questions consacrées à la pharmacologie lors de l'examen propédeutique.

Pharmacologie clinique :

- o Faire un cahier du tuteur pour préciser aux tuteurs non pharmacologues, les objectifs d'apprentissage à transmettre aux étudiants (projet 2006).
- o Maintenir le programme actuel pour en étudier l'impact.

Pharmacologie thérapeutique :

- o Repérage dans le curriculum, des classes thérapeutiques enseignées et manquantes.
- o Créer des sites d'auto-apprentissage.
- o Fournir un matériel de base de pharmacothérapie.
- o Insérer de manière plus explicite les objectifs de pharmacothérapie dans les cahiers AMC en citant les molécules ou classes à apprendre, en attribuant à chaque AMC une classe de médicaments ou des molécules selon le recensement des problèmes. L'idée serait de nommer un répondant « pharmacologie » dans chaque AMC qui pourrait ainsi faire le lien entre le Comité clinique et sa discipline.

Conclusion :

A. Perrier remercie J. Desmeules pour les suggestions intéressantes proposées, le Comité reste maintenant dans l'attente de la liste des classes et molécules à enseigner par problèmes dans les différents AMC.

INFORMATION DIVERSES

A. Perrier souhaite revenir sur la modification de l'examen fédéral final et rappelle que les étudiants devront pour pouvoir se présenter à cet examen, passer d'une façon satisfaisante toutes les épreuves et les évaluations exigées par leur Faculté respective.

Il est donc impératif de réfléchir AMC par AMC sur d'éventuels nouveaux modèles d'évaluation intrafacultaire des étudiants dans les années cliniques. Chaque responsable d'AMC devra réfléchir sur les points suivants :

- o Le format de l'examen,
- o Le moment le plus opportun pour faire cet examen (fin des AMC – USPE)
- o Les moyens utilisés (patients standardisés ou non)

Professeur A. Perrier
Président du Comité de Curriculum clinique